



Extrait du CGT ARLES

<https://www.cgтарles.fr/spip.php?article663>

La caravane CGT des saisonniers a fait halte à Arles lundi 6 juillet.

- Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 1er juillet 2015

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Esplanade Charles de Gaulle devant la Bourse du Travail...

8 juillet 2015

La caravane a été accueillie par les camarades de l'union locale CGT d'Arles, de l'Union départementale et du comité de chômeurs départemental. Les camarades du syndicat des territoriaux d'Arles sont venus prêter main forte pour distribuer les tracts et autre livret du saisonnier. Conférence de presse de l'UL CGT d'Arles :
[CGT Arles 06.07.15 conf. presse saisonniers - PDF - 259 ko] **CGT Arles 06.07.15 conf. presse saisonniers** [La Provence 07.07.15 - PDF - 339.7 ko] **La Provence 07.07.15**

1 juillet 2015

Une conférence de presse de lancement aura lieu le 2 juillet au siège de la confédération.

[Un petit film a été édité par la CGT :](#)

Il sera diffusé à la télé : " dimanche 5 juillet à 11h30 sur France 3 " mardi 11 août à 0h30 sur France 2 " jeudi 13 août à 8h50 sur France 5

Mal payés, subissant des conditions de travail difficiles, les saisonniers, dont le nombre augmente sans cesse, représentent une catégorie fortement touchée par la précarité grandissante du monde du travail. Permettre aux saisonniers de s'organiser en proximité avec la CGT est le moyen le plus efficace pour eux de faire valoir leurs droits et d'en gagner de nouveaux. Ensemble, avec la Sécurité sociale professionnelle que porte la CGT, nous permettrons aux saisonniers d'être des salariés à part entière. Si l'emploi est saisonnier, les salariés ont des droits toute l'année !

Chaque année, les militants de la CGT sillonnent les lieux de vacances et les exploitations agricoles pour aller au devant des salariés saisonniers et des vacanciers. C'est l'occasion d'informer les premiers de leurs droits et de sensibiliser les seconds aux enjeux du travail saisonnier.

La CGT propose un nouveau statut du travail salarié (NSTS) dans lequel les droits sont attachés à la personne : progressifs, cumulables au fil de la carrière et transférables d'un employeur à l'autre.

La caravane CGT des saisonniers a fait halte à Arles lundi 6 juillet.

Dès aujourd'hui les saisonniers pourraient voir leur situation s'améliorer notamment par :

" le versement de la prime de précarité ;

" la reconduction des contrats ;

" le droit au logement ;

" l'accès à la formation ;

" l'augmentation des moyens donnés à l'Inspection du Travail pour lutter contre le travail non déclaré et le non-respect des droits des travailleurs saisonniers.

Nous vous proposons de participer à cette initiative :

" en la faisant connaître,

" en étant présents avec les camarades qui animent la caravane pour discuter et diffuser les propositions de la CGT, lundi 6 juillet de 9h à 13H devant la Bourse du travail.

Vous êtes saisonnier dans la Pays d'Arles, dans la culture, l'agriculture ou encore le tourisme, n'hésitez pas pas à venir rencontrer la caravane de la CGT !

[En savoir plus..](#)